

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 47 (2000)
Heft: 1-2

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E_{dito} romand

Et... après «Lothar»?

Eh bien, nous y voilà, au seuil de cette année où tous les chiffres changent. Curieuse impression. D'autant qu'en matière de catastrophe, 1999 n'aura guère épargné certaines régions de notre pays. Quoique, face à ce qui se passe à quelques «encablures» de nos frontières, il n'y ait guère de raison de se plaindre. Tout de même, cet ouragan contient des germes inquiétants. Même si statistiquement parlant il ne constitue pas une exception. Ce qui retient l'attention, c'est une forme d'accélération des «dérèglements» naturels. Peut-être devons-nous aujourd'hui nous poser la question d'une possible conséquence de notre mode de vie sur le rythme cosmologique. Ce monde technique, scientifique, productique, etc., qui gomme artificiellement toutes les incertitudes ne serait alors qu'un leurre? La réponse ou les réponses ne sont pas aisées. Surtout si l'on se réfère au raisonnement de Kant qui pense qu'ériger en doctrine les lois physiques qui régissent l'univers aboutit à des antinomies. On rétorquera qu'il s'agit là du point de vue d'un «philosophe»; eh bien: oui! Au moins, ce rappel des contradictions souvent contenues dans trop de discours a le mérite de mettre en évidence les questions essentielles et non les réponses. Alors, «Lothar» prend un sens différent. C'est, en tout cas on peut l'espérer, une prise de conscience d'une réalité autre. Celle qui permettra un jour de replacer l'Homme au centre et pas au service de... Risquons encore une hypothèse. Celle de considérer que «Lothar» et la mise en place d'une protection de la population est un problème identique. Identique? Pourquoi pas, dans la mesure où il faudra bien prendre en compte cette accélération et qu'un concept comme celui d'une protection de la population coordonnée, met l'Homme en évidence. Non pas comme un instrument au service d'un pouvoir ou d'un système, mais comme l'instrument central de la protection qu'un gouvernement doit au maintien de la vie d'une communauté.

Bonne année à toutes et à tous.

René Mathey

René Mathey

L'AGPC à Palexpo

Sous le signe du partenariat

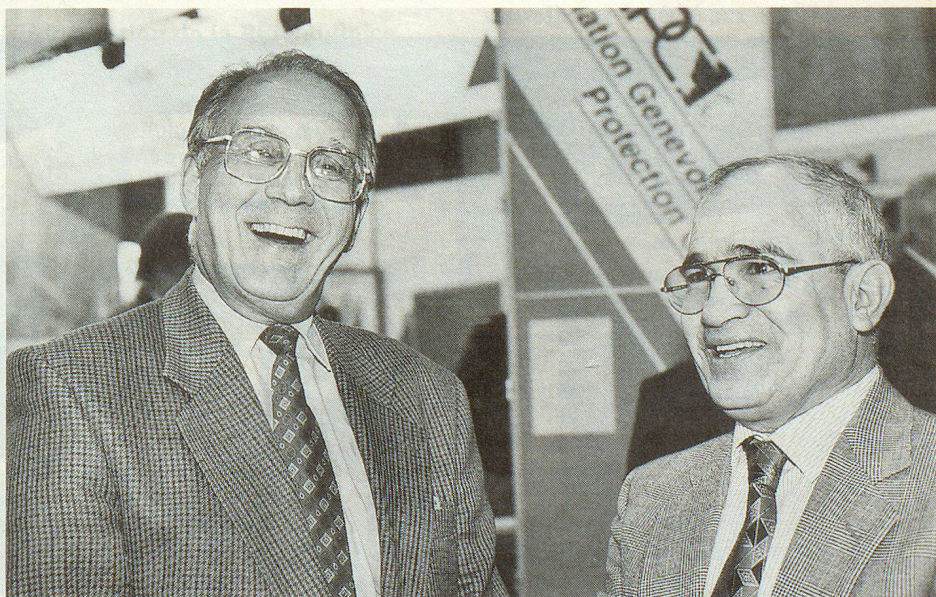
C'est la quinzième fois que la Foire de Genève accueille un stand de l'Association genevoise de protection civile. Placé sous le signe du partenariat, il a réuni les OPC de huit communes, rassemblé au sein de l'AGEM, la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers, l'Association genevoise des sections de samaritains, la Société suisse pour chiens de catastrophe (REDOG), la Fédération des corps de sauveteurs auxiliaires du canton ainsi que les troupes de sauvetage ainsi qu'au titre d'invité particulier, l'Organisation internationale de PCi (OIPC). Cette édition 1999 a attiré pas moins de 3000 visiteurs.

RENÉ MATHEY

Le souhait de Jean-Charles Dédo, président de l'AGPC, était de réunir les divers partenaires qui œuvrent à la sécurité de la population genevoise, notamment toutes les organisations non professionnelles. Toutes ces organisations se sont réunies sous une seule et même bannière: la protection de la population. Histoire de démontrer aussi que tous partagent le même idéal, même si le projet de regroupement voulu par la Confédération pose encore pas mal de problèmes.

Rappelons aussi que toutes ces associations sont constituées de volontaires. Pour avoir une idée de ce que cela représente en chiffres, faisons le compte. La Fédération genevoise des sapeurs-pompiers regroupe 1800 personnes; la Société des sauveteurs auxiliaires compte 500 volontaires répartis dans 12 corps d'intervention; la Société des samaritains compte sur 37 membres et la Société des chiens de catastrophe

(REDOG) peut rassembler 50 membres sur le plan genevois. Quant aux troupes de sauvetage de l'armée, dont l'effectif total pour la Suisse est encore de 23 000 soldats, 750 sont attribués au canton de Genève. Enfin, last but not least, la PCi peut (encore) compter sur 9000 citoyens astreints. Dans son allocution d'inauguration, Jean-Charles Dédo a expliqué son choix du thème du partenariat. Malicieuse façon d'exposer qu'à Genève, comme dans d'autres cantons, la richesse du dévouement de tous ces volontaires ne saurait être «gommée» au seul profit d'une organisation «faïtière». Ce stand, au demeurant magnifiquement réalisé, était aussi une manière de remercier tous ceux qui s'engagent bénévolement pour la sécurité des citoyens. Quant à Robert Cramer, conseiller d'Etat, en charge du Département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie, il s'est félicité de ce regroupement sur un seul stand. Il remarque que celui-ci va bien dans la direction précon-



Hildebert Heinzmann, sous-directeur de l'OFPC (à gauche) et Sadok Znaïdi, secrétaire général de l'OIPC.

PHOTOS: RWINFO, CHEXBRES

sée par les instances fédérales, direction exprimée par le projet «Protection de la population». «Un principe fort simple a été retenu et auquel les autorités cantonales adhèrent, ajoute Robert Cramer: le système de protection de la population consiste, lors de situations extraordinaires, à renforcer les moyens ordinaires permanents par des organisations appelées à œuvrer de concert.»

Finalement, même s'il subsiste encore quelques inconnues, au plan genevois, quant à la forme que prendra le système définitivement retenu pour la Sécurité civile, le stand de l'AGPC répond parfaitement à la finalité de l'Association. Celle qui place l'intérêt général (protection de la population) avant la défense d'intérêts particuliers.

Coup de projecteur

Il n'est pas inutile de présenter brièvement quelques «animateurs» du stand de l'AGPC:

La REDOG

Durant la Seconde Guerre mondiale, des chiens furent utilisés en Grande-Bretagne pour localiser des victimes sous les décombres dus à des bombardements. C'est ainsi qu'à la fin des années 1960 quelques cynophiles suisses dévoués, qui avaient de l'expérience lors de recherche d'êtres humains ensevelis sous des avalanches, développèrent une technique permettant à leurs chiens de localiser et de désigner des personnes ensevelies sous des décombres. La Société suisse pour chiens de catastrophe vit le jour en 1971. Elle est répartie en douze groupes régionaux. C'est en 1998 qu'elle a adopté son nouveau nom: REDOG.

Fédération des corps de sauveteurs auxiliaires du canton de Genève

Le premier corps de sauveteurs auxiliaires de la ville de Genève fut créé en 1874, suite à l'incendie du Grand Quai de 1871. Ces sauveteurs travaillent aux côtés des pompiers et des policiers. Ce sont des hommes de bonne volonté qui, bénévolement, viennent au secours de leur prochain en cas d'incendie ou d'autres catastrophes d'ordre accidentel ou naturel. Ils se manifestent aussi dans les communes ou quartiers de la ville lors de l'organisation de fêtes.

Organisation internationale de Protection civile (OIPC)

L'OIPC est une organisation intergouvernementale. Son siège est à Genève. Son mandat est notamment fondé sur sa

constitution (1966) ainsi que sur les déclarations d'Amman et de Beijing, respectivement adoptées lors des 10^e (1994) et 11^e (1998) conférences mondiales de la protection. C'est au terme de la conférence de Beijing qu'a été adopté un plan d'action mondial pour le développement de la protection civile intitulé: «Protection et assistance pour tous, face aux catastrophes au XXI^e siècle». Il s'agit d'une doctrine de base relative aux structures nationales de PCi; d'une convention cadre d'assistance mutuelle; d'un appel à l'harmonie des procédures en matière de situations d'urgence; des principes fondamentaux de la PCi, fondés sur des valeurs universellement reconnues et acceptées; d'un plan de promotion et de diffusion du droit international humanitaire relatif à la protection civile. ▲

Jean-Charles Dédo, président de l'AGPC et une des «ambasadrices» du stand.



Le stand de l'AGPC.



PHOTOS: RAVINFO, CHEXBRES

Un menu gastronomique

OFPC: Journée info 1999

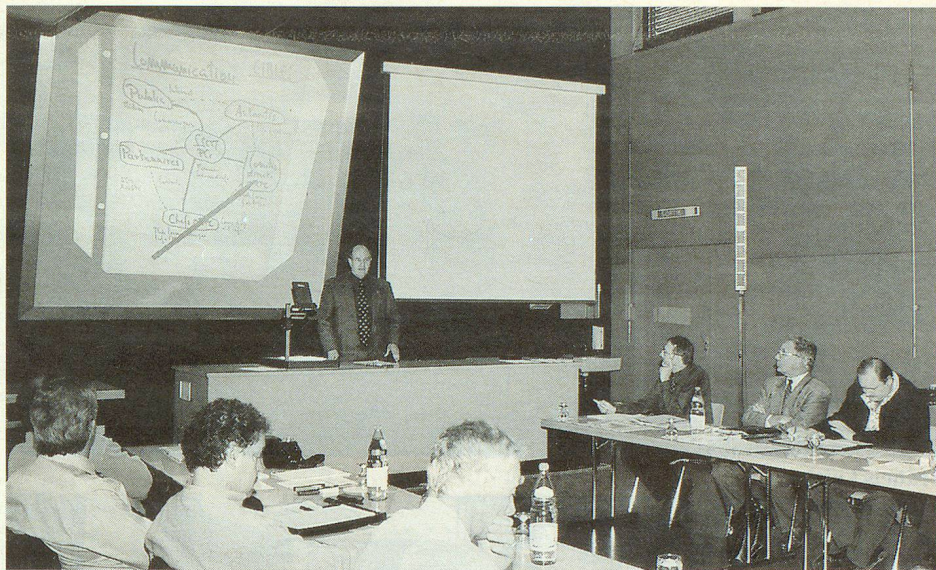
rm. Journée instructive et à rebondissement que cette édition 1999. Il faut dire que la PCI subit, de plein fouet, l'assaut de quelques caciques en mal de popularité, alors qu'elle semble jouir d'une grande popularité auprès du public. C'est un des paradoxes de notre temps.

Au programme: la revue des événements et des nouveautés concoctés par l'OFPC, complétée par une information sur l'état d'avancement du projet de protection de la population et enrichie par la présentation d'ICARO au studio de la RSR.

Dans ses souhaits de bienvenue, Hildebert Heinzmann a souligné, une fois de plus, l'importance que revêt l'information dans la vie des organismes de PCI. Il a distillé ensuite le mot d'ordre de l'OFPC pour l'an 2000: «Engageons-nous avec élan dans le nouveau millénaire!» Sans vouloir être particulièrement critique, ce slogan fait penser à la sentence des Vaudois dégustant un «penatzet» (vin médiocre): «Il est tellement plat qu'il fait le creux...» A la décharge des auteurs, disons qu'il s'agit d'une traduction pas très heureuse.

Plus intéressant, Hildebert Heinzmann a relaté en quelques mots la visite de la CENAL (Centrale nationale d'alarme). Rappelons que la CENAL est chargée de prendre des mesures en vue de protéger la population lors des situations suivantes: danger dû à l'augmentation de la radioactivité, ceux qui sont consécutifs à des accidents de types chimiques, les dangers d'inondations et ceux qui sont inhérents à des chutes de satellites. Que ces événements se situent en Suisse ou à l'étranger. Cette centrale n'a pas seulement pour tâche d'assurer la transmission de l'alarme, elle peut aussi ordonner des mesures d'urgence propres à protéger la population, les animaux et l'environnement. Dix-huit collaborateurs assurent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, tout au long de l'année, un état de préparation permanent à l'intervention.

Sans entrer dans les détails, signalons encore que la CENAL est un partenaire de l'OIR (Organisation d'intervention en cas d'augmentation de la radioactivité). A ce titre, elle collabore avec les différents services fédéraux qui pourraient être concernés par un incident grave, impliquant des substances radioactives. Tous les deux ans, un exercice d'envergure teste ces capacités. A tour de rôle, les quatre centrales nucléaires suisses ainsi que les cantons de leur emplacement sont associés à ces exercices.



Présentation du concept d'information de la PCI vaudoise (Pierre Spahr).

Dans le domaine chimique, la CENAL gère un système d'information et de communication concernant des substances dangereuses pour l'environnement, sous la forme d'une banque de données. Celle-ci est accessible aux spécialistes autorisés de la Confédération et des cantons. A l'heure actuelle, elle contient 20 000 données.

Quant à Oliver Durnat, chef du Service civil et militaire (en charge de la PCI) du canton de Vaud, il a souligné combien il est délicat de récolter les avis des différents services impliqués par le projet de Protection de la population. Il est vrai que celui-ci échauffe passablement les esprits et les casquettes. Il a aussi prêché pour que le travail de l'information s'effectue avec la transparence et la vérité que nécessite la défense d'une noble cause.

L'information de la PCI vaudoise

En matière de PCI, le SCM distingue les cibles suivantes: le public, les autorités cantonales, communales et régionales (assemblées de représentants communaux chargés d'administrer les régions PCI) et les différents partenaires directement intéressés par la protection civile (USPC, ACVSP). Sans oublier l'information du personnel du Service. Véritable concept de communication, celui-ci est conçu en fonction des cibles identifiées par l'OCPC et non pas selon le contenu des messages. Cela signifie que le type de message aura une connotation plus technique s'il s'agit d'informer les chefs des ORP (Office régional de PCI) que lorsqu'il s'agit de communiquer avec les assemblées régionales, voire le public ou les médias.

Dans le public, l'OCPC distingue la population du canton et les médias. De nombreux communiqués de presse sont destinés à

informer les habitants du canton sur les interventions au profit de la communauté. Cela va de l'aide apportée à telle ou telle commune, en passant par les interventions intercantionales, ainsi que des informations sur les mesures prises lors de l'hébergement des réfugiés de la violence. Pour l'instant, l'Office cantonal privilégie le contact «papier». Qu'il soit le fait de communication directe de l'Office ou par le biais des prescripteurs. Internet n'est pas considéré, pour l'instant du moins, comme un média privilégié même s'il est incontournable.

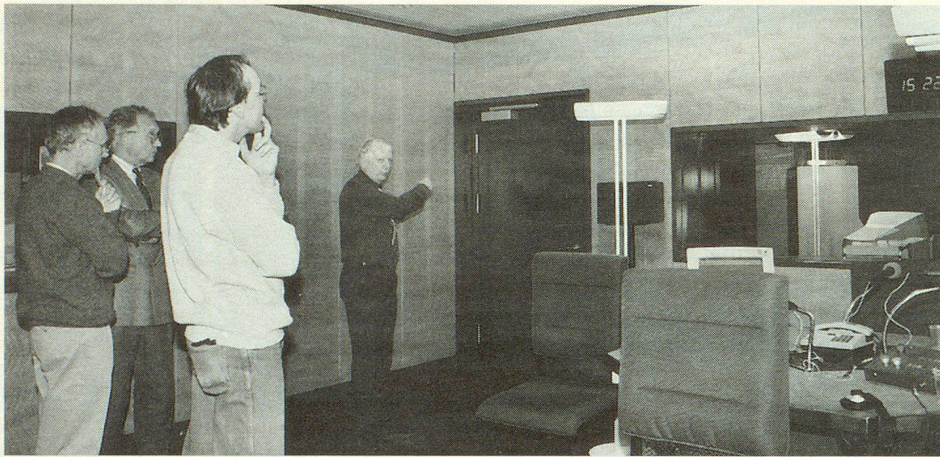
Moritz Boschung a présenté le premier numéro de *Projectif*, conçu par le Groupe de travail du projet Protection de la population. Ce bulletin, qui devrait paraître 2 à 3 fois l'an, contiendra les dernières informations concernant l'avancement des travaux. Il sera expédié aux communes à raison de 5 exemplaires, à charge pour elles de le distribuer à leur OPC, comme aux autorités. Ce document sera également adressé à tous les partenaires.

Toujours dans le domaine de l'information, Moritz Boschung a présenté quelques nouveautés: nouvelles affiches, spot TV, etc. A ce sujet, une récente enquête a montré que le taux de reconnaissance des différents dangers par le public est de 87% en Suisse alémanique et de 47% en Suisse romande. Dans le domaine du matériel d'exposition, les éléments d'animation que sont le mika-do, Hildo rencontrent un grand succès. Tout ce matériel peut se commander par Internet.

Fausse notes...

André Christ et Christophe Flury ont présenté un vade-mecum du projet de Protection de la population, notamment en ce qui

PHOTOS: RHINFO, CHEXBRES



Francis Luisier:
«C'est là que se situe le studio pour l'information ICARO.»



Les téléphones rouges protégés en liaison avec la CENAL.

concerne le futur rôle que jouera la PCi. Sans revenir sur les détails, on dira que le message compris par les participants va dans le sens d'une disparition de la PCi en tant que telle et l'intégration de ses différents services «un peu partout».

Pour Hildebert Heinzmann, ce projet va dans le bon sens, d'autant plus que la PCi possède des atouts considérables. Il a rappelé que l'OFPC est intervenu pour corriger certaines déclarations sentencieuses des sapeurs-pompiers.

Cette présentation n'a pas rencontré l'adhésion des participants. Plusieurs interventions ont déploré le manque de combativité et le côté lénifiant des discours de l'Office. Mais aussi regretté que l'OFPC n'ait pas préparé un projet concret, au même titre d'ailleurs qu'un certain partenaire.

Bref, si le projet paraît intéressant, il ne tient pas vraiment compte du savoir-faire de la PCi. Chacun admet volontiers qu'il faut procéder à des ajustements, mais force est de constater que ceux-ci se font essentiellement sur le dos de la PCi.

ICARO: quoi t'est-ce?

Sur mandat du Conseil fédéral, la Société Suisse de Radiodiffusion a créé un service d'information à la population qui est

en liaison avec la CENAL. Cet instrument, c'est ICARO (information, catastrophe, alarme, radio, organisation).

En situation extraordinaire, les premières chaînes radio de la SSR, SRG idée suisse, doivent pouvoir être mobilisées ou réquisitionnées et être en mesure d'alerter sans délai la population. Pour Francis Luisier, qui a fait visiter les studios de la RSR et plus particulièrement les installations liées à ICARO, il était important d'expliquer ce que signifie la liberté de la presse, telle qu'elle figure dans la Constitution fédérale. La population a le droit d'être informée, les médias ont le droit d'informer et les détenteurs d'information ont le devoir d'informer. Ce qui implique, pour les détenteurs de l'information, qu'ils ont l'obligation de fournir l'information et de ne pas cacher des données dont l'ignorance pourrait être préjudiciable à la population.

Quant à la SSR, elle doit, via les premiers programmes de chacune des régions, aider les autorités à diffuser les informations utiles à la protection de la population, et répondre aux questions que se posent les gens. Ces questions peuvent être résumées de la manière suivante: que se passe-t-il?, suis-je en danger?, mes proches sont-ils en sécurité?, qu'est-ce que je dois faire?, y a-t-il urgence? que fait la police?, que font les autorités? Ne pas répondre à ces

questions, ou fournir des renseignements incomplets, contradictoires ou exagérés, c'est créer des rumeurs, de l'insécurité, la perte de confiance, la peur ou la panique. Finalement c'est un faux calcul, poursuit Francis Luisier, car tout finit par se savoir. D'autant que les journalistes sont payés pour rechercher l'information. De citer l'exemple «réussi» d'une bonne information: «Il y a quelques années, une usine chimique de Sandoz à Schweizerhalle a pris feu et fortement pollué le Rhin. Dès le lendemain, la direction de Sandoz a organisé une visite guidée, sur place, par la police scientifique de Zurich. Une fondation a été rapidement constituée afin de réparer les dégâts et de veiller à l'avenir sur la propreté du Rhin. Avec le temps, on a vu que le résultat s'est révélé très positif pour l'entreprise.»

D'un autre côté, il faut s'attendre à tout. Les médias sont en concurrence et les journalistes sont sous pression de leur employeur. La recherche du scoop est permanente. C'est donc précisément pour éviter les dérapages qu'ICARO a été créé. Ce dispositif fonctionne 24 heures sur 24, tous les jours de l'année. La puissance de l'émetteur de la SSR lui permet d'être entendu partout, même dans les abris les plus profonds. C'est aussi une permanence assurée par une rédaction qui est capable de trier, de vérifier et de diffuser l'information immédiatement. Même en cas de panne de courant, la SSR peut intervenir grâce à un studio de secours.

Le système comporte des téléphones rouges directs, protégés, reliés aux polices cantonales et à la CENAL ainsi qu'à certaines informations disponibles sur VULPUS (messagerie de la Confédération). L'ensemble du système est testé chaque mois. Qui peut actionner ICARO? En principe la CENAL, mais aussi les commandants des polices cantonales et de certaines polices municipales autonomes.

En conclusion, Francis Luisier dispense encore quelques conseils, destinés à faciliter le travail d'information: «En cas de situation extraordinaire et de mobilisation d'ICARO, un journaliste de la SSR sera dépêché sur place. Il aura été désigné officiellement, alors accueillez-le de manière privilégiée. Ne négligez pas les autres médias, par exemple: l'ATS, qui diffuse rapidement ces informations, la télévision, les radios locales. Et puis, n'oubliez pas de créer un local de presse, désignez un officier de presse, organisez la visite des lieux et l'accès des médias aux responsables de crise. Faites des points de presse en tenant compte des heures des journaux radios et TV, sans oublier les exigences de la presse écrite. Enfin, soyez rapides, dites la vérité.»

Cologny: «dernier» rapport

Changement à la tête de l'OPC-Lac

rm. Le rapport annuel de l'OPC-Lac qui regroupe les communes d'Anières, de Collonge-Bellerive, de Cologny, de Corsier et d'Hermance s'est déroulé pour la dernière fois sous la direction d'André Adank. Après dix-huit ans de «service», il cède sa baguette à François Auer qui lui succédera dès le 1^{er} janvier 2000.

Dans son rapport, André Adank a principalement souligné l'engagement de tous les volontaires qui ont assumé, avec enthousiasme, l'encadrement des requérants d'asile. Cette opération, qualifiée de modeste en regard d'autres communes du canton, a tout de même duré de janvier à avril 1999. Elle a représenté quelque 5000 nuitées.

Pour André Adank, cette expérience a été enrichissante à plus d'un titre. En collaboration avec l'OPC Seymaz, l'OPC-Lac a, en quelque sorte, essuyé les plâtres. Ne possédant aucune expérience en la matière, il a bien fallu concevoir et développer tout un concept d'instruction d'urgence pour gérer ce type d'événement. Autre expérience, tout aussi enthousiasmante a été celle de l'engagement à Grimentz d'un groupe d'une dizaine de pionniers. Il faut souligner qu'en six ans, l'OPC-Lac a participé trois fois à des opérations d'entraide intercantonale. Dans le domaine de l'instruction, plusieurs exercices ont été organisés. Lors de celui consacré à l'alarme, il a été constaté qu'un tiers des hommes était équipé et prêt à être engagé après une heure. D'un autre côté, force est de constater que la technique moderne ne comporte pas que des avantages. Par exemple, le téléphone mobile, censé pouvoir atteindre ceux qui le possèdent indépendamment de leur lieu d'activité se heurte trop souvent au fameux «Combox». Pour André Adank, c'est plutôt agaçant, voire angoissant. Enfin, l'exercice d'intervention effectué en collaboration avec les sapeurs-pompiers de Cologny a donné d'excellents résultats. Il a permis de resserrer les liens et de mieux connaître «ses» partenaires naturels, notamment en matière d'équipement et de structure de fonctionnement.

Actuellement, et pour une organisation de milice pure, ce n'est pas tant la formation qui pose problème que le recrutement de futurs cadres. Pour mémoire, l'OPC-Lac a effectué 1019 jours de service en 1999, dont 220 jours pour l'instruction. Pour

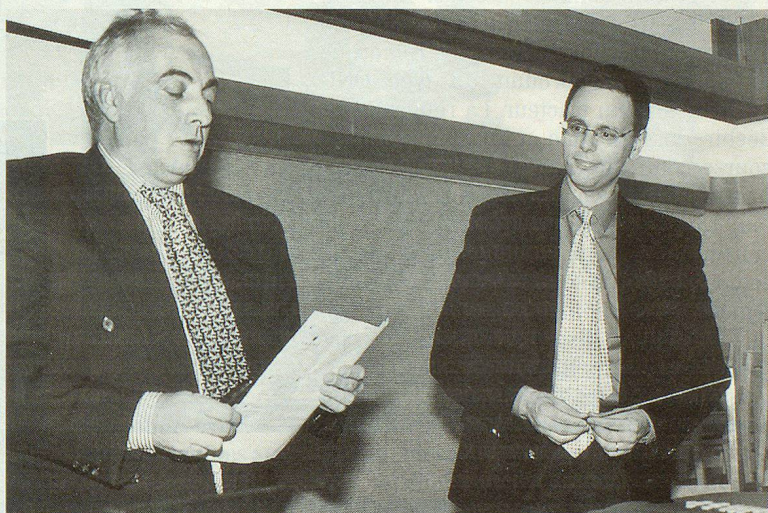


André Adank:
«La valeur de l'OPC est constituée par les musiciens de l'orchestre; le chef ne fait qu'agiter les bras...»



Edith Dessieux transmet les remerciements de «l'orchestre» à son chef.

Roger Meylan nomme **François Auer** à la tête de l'OPC-Lac.



PHOTOS: RWINFO, CHEXBRES

André Adank, une organisation performante dispose d'une administration à la hauteur. Et c'est bien le cas. D'autant plus que cette année, l'Office dirigé par Edith Dessieux a dû faire face à un surcroît de travail causé par l'hébergement des requérants d'asile. A tel point que les trois jours normalement consacrés à la PCI par l'Office ont bénéficié d'un jour supplémentaire octroyé par les autorités de la commune de Cologny. Enfin, André Adank a souligné le rôle important que joue l'information dans le do-

main de la PCI. Plusieurs réunions ont eu lieu, pendant l'opération hébergement, tant avec les autorités des différentes communes que le corps enseignant d'Anières. A propos des enseignants, on a pu constater à cette occasion combien la PCI était mal connue et qu'il y avait là, non seulement matière à réflexion, mais encore un canal d'information privilégié à utiliser. Et puis, l'assemblée a pris connaissance de l'avancement du projet de Protection de la population par la voix d'André Christ. ▀



Philippe Wassmer, directeur de la Sécurité civile et **Roger Meylan**.

Exercice Dupont

Ensemble pour protéger

rm. Pour tester la collaboration de plusieurs services, Marc-André Pillet, commandant du centre de renfort et de la PCi de Martigny, profitant d'un entraînement du Service du feu, de la PCi et des ambulanciers, a concocté un exercice surprise d'intervention en rase campagne. Résultat mitigé en ce qui concerne la coordination du commandement de plusieurs unités.

Plutôt gratiné comme exercice. En effet, vers 19 h 15, l'alarme retentit au 117 de Martigny. Un train routier avec remorque transportant un produit du type ONU 1219, heurte un tracteur. La remorque se déchire lors du choc et le camion finit sa course contre un hangar. Il explose. Surpris par l'explosion, un autocar transportant 15 personnes manque un virage et se couche sur le flanc. Ambiance assurée: la remorque exhale son liquide dans le ru atten-
nant, du car montent des gémissements, le feu crépite et dispense une lumière blafarde, irrégulière. Il fait froid (-5°C).

Vers 19 h 30, les premiers véhicules du Service du feu arrivent sur zone. La route est coupée par l'autocar renversé sur la chaussée. Les ordres fusent. L'officier responsable demande l'aide de la PCi, avec son matériel d'éclairage. Les premières courses sont mises en place. Dans le même temps, les ambulanciers arrivent.

A 19 h 40, coup de théâtre. Le camion «mousse» tombe en panne (authentique). Il faut improviser. Marc-André Pillet, arbitre pour la circonstance, a le sourcil gauche interrogateur, le droit franchement désapprouvateur. Cela ne semble pas se dérouler dans les règles. Les hommes de la PCi sont engagés de façon un peu désordonnée. Certains font la circulation au carrefour, ma foi assez fréquenté; d'autres hésitent, donnent un coup de main ou attendent...

Depuis 19 h 40, les ambulanciers sont au travail. Il s'agit de dégager une ouverture dans l'autocar, de la sécuriser aussi, afin d'accéder aux blessés. Quelque dix minutes plus tard, c'est fait. Un homme, visiblement en état de choc, erre sur la route. Un secouriste tente de le ramener à la raison. Vers 20 h, on essaie de monter un nid de blessés sur la route, à proximité du car. Pas commode, ces tubulures; en plus c'est lourd.

Sur un autre front, on met en place un tapis de mousse. Il s'agit d'accéder à la remorque et de colmater la brèche! Hésitations, ordres, contrordres. Marc-André



La PCi déploie l'éclairage d'appoint.

Marc-André Pillet:
«Quoi-t'est-ce?»



PCi et sapeurs-pompiers ménagent une entrée dans l'autocar.





Samaritains et PCi dégagent les blessés.



Les samaritains stabilisent un blessé.



Avant de colmater la citerne, les sapeurs-pompiers étendent un tapis de mousse.

Pillet fulmine, sans perdre son sens de l'humour pour autant.

A 20 h 30, l'intervention a pris son rythme de croisière. Le feu est quasi éteint. La citerne vide. Heureusement, ce n'était que de l'eau. Sous l'action des lances, la route est devenue patinoire.

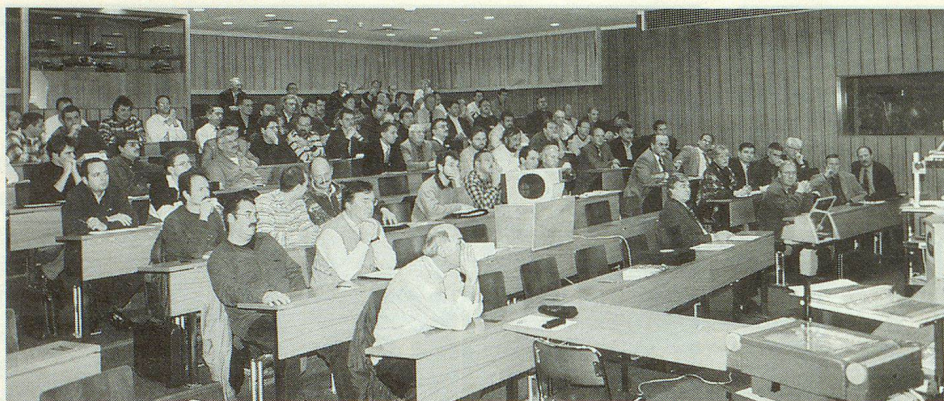
A 21 h, tout est terminé. Enfin presque, puisque l'exercice est neutralisé. En de-

hors des «erreurs» que les spectateurs non spécialisés sont bien incapables de jauger, un tel exercice est particulièrement intéressant. D'abord parce qu'il peut se produire n'importe quand, n'importe où; il est presque banal. Et pourtant, l'intervention aura nécessité 122 personnes. Il montre aussi, à tout le moins, qu'une intervention combinée est lourde à gérer, d'autant

qu'elle se fait dans l'urgence. Ensuite, il montre que les éléments de conduite sont parmi les plus importants. Enfin, connaissances techniques et bonne volonté ne suffisent pas.

Et puis encore, intellectuellement, d'aucuns auront une pensée pour la mise en place du futur concept de Protection de la population. Mais c'est une autre histoire. ▀

PHOTOS: RWINFO, CHEXBRES



Quelque 90 participants au rapport annuel des Offices de PCi du canton de Fribourg.

Rapport de l'Office cantonal fribourgeois

Sous le signe de la terre et de l'esprit

rm. Placé sous le signe du respect que l'on doit à la terre, le rapport de l'OCPC fribourgeois s'est tenu dans le cadre offert par l'Institut agricole de Grangeneuve. Signe de l'importance accordée par chacun à ce rapport, Claude Lässer, conseiller d'Etat et pas moins de cinq préfets de district étaient présents. On notait aussi la présence de J.-P. Dorand, président de l'UFPC et de David Schnyder, chef du Service cantonal valaisan. La journée s'est terminée par une visite de l'abbaye cistercienne d'Hauterive.

Le début de la matinée a été consacré aux divers aspects de la PCi fribourgeoise. Que ce soit dans le domaine des cours de répétition pour l'an 2000, la problématique des constructions, du matériel et de l'instruction. Puis ce fut un des temps forts: la présentation du projet du nouveau concept de Protection de la population. D'aucuns auraient souhaité dialoguer avec le chef du «Kernteam», Karl Widmer, mais hélas, celui-ci a dû déclarer forfait, retenu par une obligation de dernière minute. Echaudés par les réactions enregistrées à Schwarzenburg, c'est avec beaucoup de précautions oratoires qu'André Christ et Christophe Flury ont présenté l'état d'avancement des travaux du projet. Pour des raisons évidentes, nous ne reviendrons pas sur le détail de la présentation.

A la question d'un participant concernant la «position» de l'OFPC par rapport au projet du groupe de travail, André Christ a précisé que l'OFPC était un partenaire comme les autres. Quant à la «défense» de l'institution protection civile, Christophe Flury a précisé que le projet regroupe l'ensemble des partenaires et que le groupe de

travail doit tenir compte d'éléments politiques qui ne sont pas le fait de l'Office. Pour sa part, Armand Rosset, chef du service fribourgeois et membre du groupe de travail, a indiqué à l'Assemblée: «Il se dessine quand même maintenant une direction qui rejoint l'idée d'un authentique partenariat, sans pour autant «démolir» les institutions existantes qui ont fait leurs preuves». Tout en précisant que le pays dispose de tout... mais un peu trop. Une des difficultés, poursuit Armand Rosset, est de se mettre d'accord de diminuer là où on le peut.

Quant à David Schnyder, il a donné le point de vue du canton du Valais, notamment en ce qui concerne le problème du partenariat entre les sapeurs-pompiers et la PCi. Pour lui, des amorces de solutions devraient être trouvées via l'Etablissement cantonal d'assurance incendie. Le canton travaille depuis un certain temps sur le concept: «Sapeurs-pompiers 2000+». Prenant l'exemple du Lötschental, il explique que les quatre communes possèdent une seule organisation de PCi, mais aussi, et c'est nouveau, une seule organisation de

sapeurs-pompiers. C'est dans ce sens que son service, avec l'aide du pouvoir politique, souhaite aller, soit: régionaliser aussi bien la PCi que les organisations de sapeurs-pompiers. En fait, si cette approche n'était pas envisageable, il y a encore peu d'années, aujourd'hui elle est possible en raison même de moyens financiers limités aussi bien dans les communes qu'au canton. Pourtant, pour David Schnyder, il faut aussi considérer que les sections de sauvetage de la PCi ont fait leurs preuves. L'instruction est au point et cela a été démontré à plusieurs reprises. Se contenter de les céder aux sapeurs-pompiers reviendrait à perdre la plus grande partie de la crédibilité de l'institution.

Les avalanches en Valais: bilan

Après avoir remercié chaleureusement les communes ayant participé aux travaux de remise en état dans le canton, David Schnyder dresse un rapide bilan des interventions de la PCi.

Les chiffres sont éloquentes: 35 000 journées (armée, sapeurs-pompiers et PCi – 20 000 pour cette dernière) ont été accomplies pour la remise en état, partielle, des dégâts causés par 800 avalanches. Quelque 120 bâtiments ont été détruits et les pertes forestières représentent 60 000 m³. Six mille personnes ont été évacuées. Il a fallu aussi dénombrier 1500 blessés, et, hélas, 16 personnes ont trouvé la mort durant les intempéries. On peut aussi se demander, dans le cadre des réflexions liées au projet de Protection de la population, qui et comment on pourra réaliser de tels travaux de remise en état dans le futur.

Parmi les remarques faites par l'Office cantonal, et en ce qui concerne exclusivement



Beau proverbe, digne de Lao-Tseu, pour un projet controversé!

PHOTOS: RM/INFO, CHEXBRES

la PCi valaisanne, il a été remarqué qu'il est très difficile de trouver 50 personnes en une semaine pour les travaux de remise en état. D'autant plus, poursuit David Schnyder, que les travaux de remise en état ne sont pas à classer dans les cas de catastrophe. Pour toutes les organisations en provenance des cantons de la Suisse latine et alémanique, la coordination a été faite par le Centre de Grône, mais les détails ont été mis au point directement lors des reconnaissances. La motivation a été jugée partout comme excellente, d'autant que le travail a souvent été pénible. Une des conditions d'un engagement réussi tient dans le «confort» du logement des organismes d'intervention. Il faut aussi relever la bonne collaboration entre le canton et l'armée, même s'il n'a pas été possible de compter sur les moyens lourds des troupes du génie, ou encore sur un plus grand nombre de soldats. Il faut dire qu'à l'époque, beaucoup de soldats étaient engagés pour Expo.01 (!), la Fête des Vignerons de Vevey ainsi que pour renforcer la sécurité des ambassades et autres

lieux sensibles à Genève. Parmi les conclusions figurant dans un rapport à l'intention du Conseil d'Etat valaisan et qui devrait déboucher sur de nouvelles directives, David Schnyder distingue quelques points:

- Peut-on évacuer préventivement certaines régions menacées? Juridiquement la réponse est négative.
- Dans la vallée de Conche, par exemple, le courant a manqué pendant 10 jours. Cette situation difficile a donné l'impulsion pour «enterrer» les lignes les plus exposées. Mais on ne pourra le faire partout à cause du coût de l'opération.
- Dans les régions exposées, il est vraisemblable que les communes s'équipent en groupes électrogènes.
- Dans des opérations de sauvetage, il a été constaté qu'une, ou des cellules psychologiques devaient encore être intégrées, comme cela se fait dans d'autres cantons.

Comme on le voit, la prévention reste un élément important dont on n'a peut-être pas encore suffisamment tiré parti. ▢

Une année charnière

Rapport annuel de la PCi genevoise

rm. Placé sous la bannière de la future Protection de la population présentée par Hildebert Heinzmann, le rapport a réuni tous les C OPC, d'Offices et de détachements de spécialistes du canton. Claude Convers, secrétaire général du DIAEE a donné quelques précisions quant à l'orientation possible des deux projets de Sécurité civile.

Pour Philippe Wassmer, le projet de Protection de la population exige un changement de mentalité si l'on veut pouvoir rassembler, sous un même toit, tous les moyens civils liés à la sécurité. De plus, on ne peut que constater que des mesures dites d'assouplissement en matière de PCi vont largement dans le sens de la démarche entreprise par le canton de Genève.

Par exemple, la durée des cours, qui constituait une pierre d'achoppement entre Genève et l'OFPC est maintenant aplanie. En effet, le nouveau texte précise que les cantons sont autorisés à prolonger ou à réduire d'un jour les cours dont la durée est fixée à quatre jours au moins.

Dans le domaine des organisations de PCi, on constate que des mesures d'optimisation ramènent les effectifs de 15 000 à 10 000 personnes. Autre fait marquant, la quasi-totalité des OPC a acquis le matériel et les logiciels du gestionnaire informatique «Abri 2000».

Au niveau de l'instruction, le moratoire est levé depuis les mesures d'assouplissement adoptées par l'OFPC. Au sein de la Sécurité civile, on assiste à la réunion des services de l'instruction de la PCi cantonale et de l'ICF. Les chiffres montrent que 700 personnes ont participé à une instruction et que le nombre de jours de service atteindra vraisemblablement le chiffre de 16 000 pour 1999. On a aussi appris que dès le début de l'année 2000, l'OFPC signera avec l'Etat de Genève une convention concernant l'instruction. C'est une première et la Sécurité civile s'engagera, pour le compte de l'Office fédéral, comme entité pilote dans une nouvelle expérience en matière de formation.

Sur le front de l'hébergement des requérants d'asile, les chiffres sont impressionnants:

- Près de 8000 jours de service
- Près de 1600 personnes engagées
- Treize constructions de PCi ouvertes
- Plus de 165 000 nuitées.

Claude Lässer, conseiller d'Etat et David Schnyder.



Visite de l'abbaye cistercienne d'Hauterive.

On a aussi appris que 180 volontaires se sont rendus à Grimentz. Parmi les enseignements, Philippe Wassmer relève que l'engagement, côte à côte, de généralistes et de spécialistes ne provoque aucune friction. Une bonne logistique, par exemple un logement assuré dans une construction en surface, est une condition de réussite de l'engagement. Mais aussi que compte tenu des travaux préparatoires indispensables, un engagement de trois semaines est une période minimale.

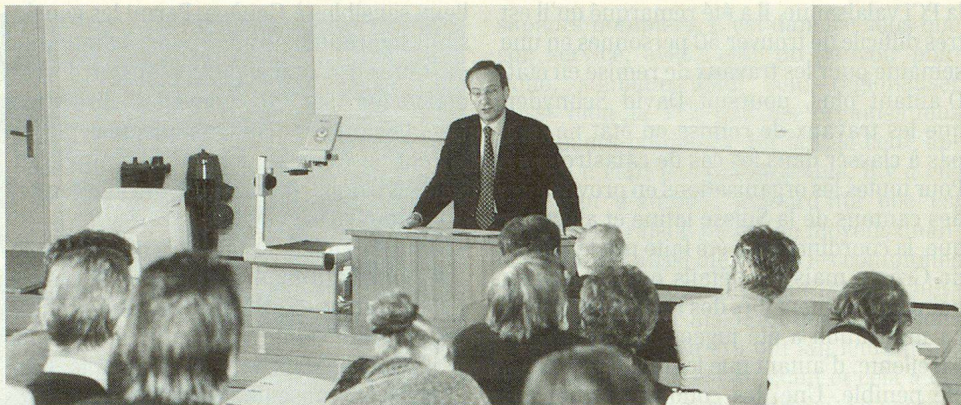
En matière d'information, la Sécurité civile a entrepris ou consolidé plusieurs actions. Une nouvelle publication intitulée «La Sécurité civile» a vu le jour. Signalons aussi que les pages du site Internet de l'Etat de Genève, consacrées à la Sécurité civile sont constamment actualisées. Le grand public n'a pas été oublié, puisqu'une campagne de sensibilisation a été entreprise dans les transports publics.

Après 18 mois d'étude dans différents groupes de travail, poursuit Philippe Wassmer, un document reflétant les conséquences financières que pourrait avoir un projet de Sécurité civile globale pour le canton, a été présenté. Peu après, un projet concernant une structure de sécurité à deux partenaires – la ville de Genève et les communes – était présenté par un groupe de travail réunissant les cadres de la PCi de la ville de Genève, du SIS et de la Fédération des corps de sapeurs-pompiers du canton aux autorités politiques. Pour Philippe Wassmer, on peut regretter que l'embargo prévu et accepté par les deux partenaires n'ait pas été respecté. Il n'empêche que les instances politiques devront tout de même prendre des décisions.

Quant à Hildebert Heinzmann, il a souligné que lorsque la société est soumise à des événements accidentels de toutes natures, seule une organisation de milice apte à la coopération, et dont l'engagement prolongé et garanti financièrement (ce qui est le cas de la PCi) est à même d'apporter une aide efficace. Les premières réformes ont concrétisé les désenchevêtrements existants avec les sapeurs-pompiers. Il s'agit aujourd'hui d'aller encore plus loin. C'est tout le sens du projet global de Protection de la population. Celui-ci demande une coopération étroite de tous les partenaires, sans esprit de prestige et d'exclusivité.

Information du DIAEE

En l'absence de Robert Cramer, conseiller d'Etat, c'est Claude Convers qui a apporté le message du Département. Le secrétaire général a volontiers admis que l'information s'est quelque peu tarie. Cela provient du fait que les magistrats des trois parte-

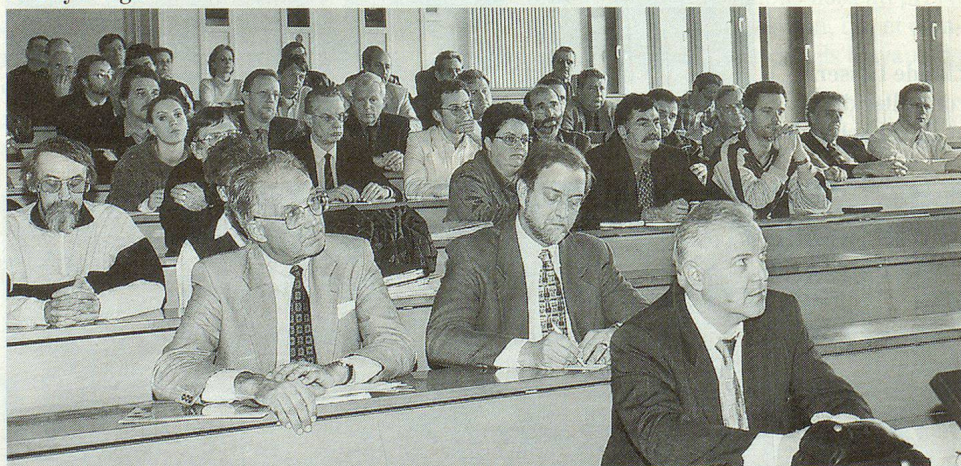


Philippe Wassmer:
«La Sécurité civile sera une entité pilote en matière de formation.»

Un auditoire aussi féminin; au centre Anne Aleman, chef de l'Office de l'OPC Voiron.



Hildebert Heinzmann, Claude Convers et Guy Progin.



naires au projet de Sécurité civile pour le canton de Genève (!) ont décidé d'un commun accord d'un embargo d'information sur les réflexions en cours. Il est vrai aussi, poursuit Claude Convers, que depuis tantôt deux ans aucun consensus n'a pu être trouvé sur cette question de la réforme de la Sécurité civile du canton. Passant rapidement sur les circonstances de la rupture de l'embargo, l'explication quant au silence tient au fait qu'il existe

non pas un projet, mais deux. Un s'appelle Sécurité civile Genève (SCGe) et l'autre Sécurité genevoise intercommunale (SGI). Pour la SCGe, il s'agit d'un mandat conféré à trois secrétaires généraux pour l'étude d'une organisation de la PCi et des Services incendie permettant de garantir la sécurité de la population au niveau actuel, tout en réalisant quelques économies. En quelques mots, agir sur la complémentarité des deux partenaires et réaliser l'unité du

commandement, comme en imaginant une intégration des différents corps. Et puis, il y a encore toute la problématique de la centralisation, notamment du matériel. Par exemple, faut-il un tonne pompe à Plan-les-Ouates et à Carouge, etc.? Que voilà une question quelque peu émotive! Sans entrer dans les détails des chiffres, qui ont fait l'objet d'une projection à dix ans, il y a pourtant trois postes considérés comme lourds: il s'agit du SIS, la PCi ville de Genève et le Service cantonal de la Sécurité civile.

Quelques caractéristiques maintenant du projet SGI. Ce projet valorise deux élé-



Claude Convers: «Finalement, c'est l'Association des communes qui jouera le rôle d'arbitre entre SCGe et SGI.»

ments: celui de l'autonomie communale et du contrôle démocratique. Si le projet SCGe privilégie la notion d'établissement de droit public autonome, les conseils municipaux perdent, en fait, quelques prérogatives. Ce qui n'est pas le cas du projet SGI. Autre différence, le SGI est un partenariat à deux, au lieu de trois. La ville et les autres communes prennent en charge la Sécurité civile (sapeurs-pompiers ou PCi) et le canton est réduit à son rôle de contrôle légal. Cela signifie aussi que ce partenariat à deux implique une prise en charge financière à deux, soit par la ville de Genève et les communes. C'est le canton qui réalise l'économie par une dissolution partielle de ses services, pour rejoindre les services municipaux des 45 communes.

Pour Claude Convers, la situation ne peut pas se jouer en termes d'antagonisme. Finalement, les deux projets seront présentés à l'Association des communes genevoises et ce sera à elle de jouer le rôle de l'arbitre. Le souhait que l'on peut encore avoir, c'est celui de la recherche d'une solution qui corresponde véritablement à ce canton et qui s'inscrive dans les perspectives des autorités fédérales. ▀



Daniel Comte répond aux questions de Télé 12 et de Radio Chablais.



Maurice Revaz, président de Vernayaz: «Vous nous avez démontré l'utilité de la PCi...»

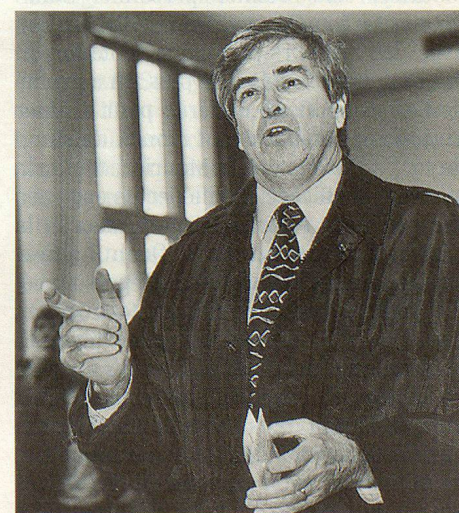
La terre tremble dans le Bas-Valais

Sous le signe de Minos

rm. On ne saura jamais quelle aura été l'influence de l'emprunt du nom de ce roi légendaire de la Crète sur l'exercice du détachement d'intervention du Valais romand. Ce que l'on sait, c'est qu'il a été un succès, malgré un temps exécrable fait de vent et de neige. Près de 150 personnes ont participé à cet exercice d'envergure qui s'est déroulé sur le territoire des communes de Dorénaz, Evionnaz, Vernayaz et St-Maurice.

Le scénario a mis en scène un tremblement de terre de 6,4 sur l'échelle de Richter. L'organe de conduite avait prévu plusieurs sites d'intervention: éboulement, glissement de terrain au stand de tir de Vernayaz, effondrement d'un mur du côté d'Evionnaz, éboulement sur un parking de Dorénaz, effondrement d'un bâtiment à St-Maurice. Pour corser le tout, des fissures importantes constatées sur un bâtiment

scolaire ont obligé à son évacuation (200 personnes). Et ce n'est pas moins d'une cinquantaine d'élèves (5^e et 6^e année) qui ont passé la nuit dans un abri PCi d'Evionnaz, avec l'ambiance que l'on peut imaginer. Bien que gardé (presque) secret, la pre-



David Schnyder: «La PCi et l'aide en cas de catastrophe n'ont pas d'influence sur la météo...»

mière surprise a été de constater que quelques heures après le déclenchement de l'alarme, 150 personnes étaient présentes, sur les 220 que compte le détachement, à la grande satisfaction de son chef, Daniel Comte. L'engagement a été conséquent, puisqu'il s'est étendu sur trois jours, pratiquement 24 heures sur 24.

L'idée maîtresse de cet exercice consistait à exercer la collaboration, ainsi que tous les problèmes que pose la conduite entre différents partenaires (sapeurs-pompiers, police, Maison du sauvetage, Grimm - Groupement romand d'intervention médicale de montagne). Grande occasion aussi de tester la coordination entre les autorités communales et cantonales.

Exercice «engagé» et collaboration positive

Comme dans une réalité que personne ne souhaite, une des difficultés a été de gérer les interventions sur des sites étendus, avec le personnel présent et dont certains ne connaissaient pas forcément la région. La neige effaçant toutes traces, il a fallu vraiment rechercher les blessés, improviser des moyens de mise à l'abri et d'évacuation rapide, rassurer, réchauffer. Les figurants n'ont pas fait que simuler l'hypothermie. Rétrospectivement, chacun a «frémi» à l'idée d'une catastrophe réelle, telle que toutes celles que l'on peut voir dans les médias, pour certaines, pas si loin de nos frontières.

Ce qui a le plus impressionné les «observateurs» est le calme et l'esprit d'engagement de chacun. Pour le Service de sauvetage (60 personnes) le bilan est plus que satisfaisant, d'autant qu'il a été engagé sur plusieurs fronts: recherche et évacuation d'environ 30 «blessés» à Dorénaz et St-Maurice, sans oublier personne. Soulignons une franche et efficace collaboration avec les sapeurs-pompiers, notamment dans la phase initiale. De plus, on a profité de l'occasion et du matériel pour drainer un terrain régulièrement inondé au stand de tir de Dorénaz et St-Maurice, tout cela avec l'aide efficace des médecins engagés, sans compter toute la mise en place et la gestion du poste sanitaire. Quant au Service assistance et logistique (25 personnes) il a eu fort à faire pour nourrir tout ce petit monde. Un vrai bonheur pour tous. Et puis, ce sont eux aussi qui ont dû prendre en charge la bonne cinquantaine d'élèves passant la nuit dans l'abri public d'Evionnaz. Transformés de facto en «nounous», ils ont avoué avoir peu dormi; les élèves aussi. Mais quelle rigolade, d'autant qu'il n'y a pas eu de «bobos».

Pour la première fois, le détachement a mis en place son Service d'information,

La PCI et le commandant des pompiers font l'analyse de la situation.



Les sapeurs-pompiers interviennent sur un véhicule.



On prépare le nid de blessés à Dorénaz.



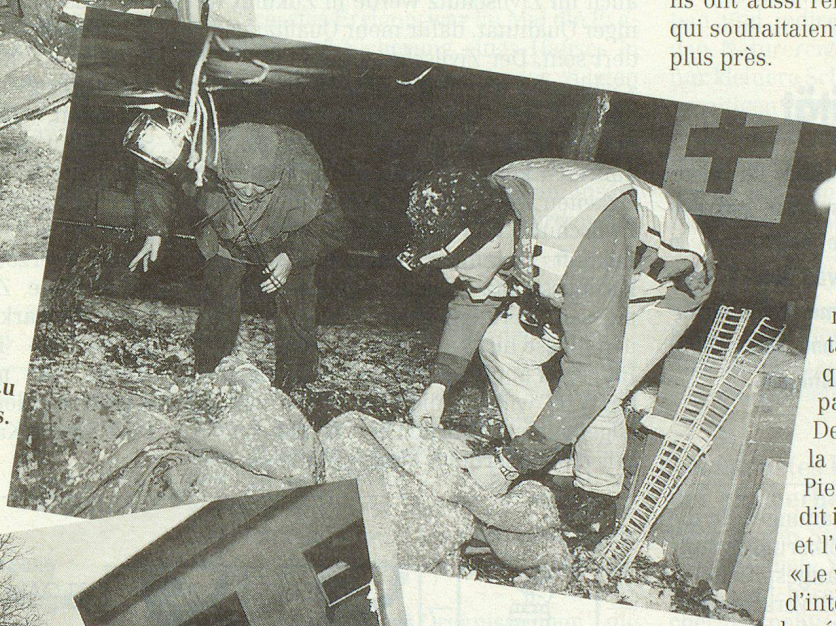
Dans le terrain, un médecin jauge l'état d'un blessé...



On évacue le premier blessé.



Les samaritains soignent un blessé «désincarcéré».



Le médecin au nid de blessés.



Au petit matin, la dernière «victime» est évacuée de St-Maurice.



Au poste sanitaire, on s'affaire encore.

PHOTO: RM/INFO, CHEXBRES

composé de quatre personnes. Afin d'effectuer un travail efficace, le détachement n'a pas hésité à faire l'achat d'un ordinateur portable, d'une caméra et d'un appareil photo numérique. Ils ont été chargés de diverses missions, dont celle de servir de mémoire de l'exercice. Ce sont eux aussi qui ont organisé des points presse réguliers, dont programme et heures ont été adressés en temps et en heure aux médias. Ils ont aussi renseigné et guidé tous ceux qui souhaitaient suivre l'exercice d'un peu plus près.

L'heure du bilan

Comme cela a été relevé par la commission d'arbitrage, un tel exercice génère et révèle quantité d'incidents, souvent mineurs, mais source importante d'enseignements. Ce que Daniel Comte, pour sa part, ne peut que confirmer. De son côté, le président de la commune de Vernayaz, Pierre-Maurice Revaz, s'est dit impressionné par la qualité et l'efficacité de l'intervention: «Le volontariat dans un groupe d'intervention est le support de la réussite et la solution pour obtenir une aide rapide, coordonnée et efficace. Vous nous avez confortés dans l'utilité de la PCI et des sapeurs-pompiers, mais vous avez surtout démontré que lors d'une catastrophe majeure, les deux sont nécessaires et complémentaires.» Pour le président de la commune c'est aussi la démonstration de l'efficacité de la nouvelle commission intercommunale de la PCI regroupant les communes d'Evionnaz, de Collonges, Dorénaz et de Vernayaz, et prouve que la régionalisation n'est pas un vain mot.

Pour David Schnyder, chef du Service cantonal, s'il est possible d'influencer le scénario d'un exercice, la météo se déroule comme bon lui semble; et la PCI ne dépend pas du temps, elle fait avec. Il a aussi mis l'accent sur les qualités de corps qui règnent dans le détachement du Bas-Valais, dans la mesure où les qualités communes sont plus élevées que l'addition de celles de chacun. Ce qui démontre, à tout le moins, que l'instruction est à la hauteur. Et d'insister sur le négativisme «gratuit» de certains, qui n'hésitent pas à militer pour la disparition de la PCI. Pourtant, ce qui se réalise concrètement, surtout si l'on pense à l'hiver dernier, mais également lors du déroulement de l'exercice, la PCI démontre qu'elle reste indispensable pour des engagements de longue durée. ▀